

1839/1

MARS 1988

Etabli par :
MM. LILES
R. ARRACHE
T. BOUHOUCHE

Centre de Recherche en Economie
Appliquée pour le Développement
DOCUMENTATION
C.R.E.A.D.
DATE D'ENTREE
N° D'ORDRE
PRT/059



Centre de Recherche en Economie
Appliquée pour le Développement
C.R.E.A.D.
DOCUMENTATION
DATE D'ENTREE
N° D'ORDRE
8/1/1980
6035

BIAN DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI
DE 1966 A 1985 :
RAPPORT DE SYNTHESE

Centre de Recherche en Economie
Appliquée pour le Développement
"C.R.E.A.D."

1666
1839/1

1839/1

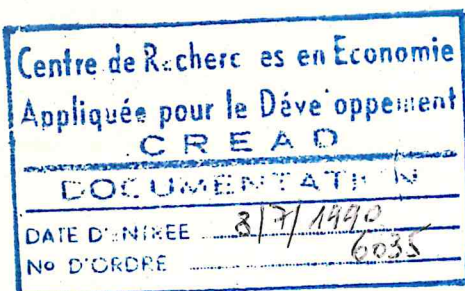
CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE
APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT

" C.R.E.A.D. "

BILAN DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI
DE 1966 A 1985 :

RAPPORT DE SYNTHESE

—o—o—o—



Etabli par :

MM. ILES A.
ARRACHE R.
BOUHOUCHE T.

MARS 1988

1839/1

A V E R T I S S E M E N T

L'équipe du CREAD chargée du Bilan de la Demande Sociale d'Emploi 1966-85 a organisé le travail en confiant à chacun de ses membres un thème particulier.

Le présent rapport est la synthèse de ces travaux individuels, auxquels il est utile de se reporter pour plus de détails et pour les explications méthodologiques (textes présentés en annexe).

PLAN DU RAPPORT DE SYNTHESE

INTRODUCTION : POSITION DE LA PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE D'APPROCHE

- Place de l'étude dans la problématique générale du marché de l'emploi en Algérie.
- Explicitation de la notion de demande sociale d'emploi.
- Méthodologie d'approche :
 - . Présentation et discussion des instruments méthodologiques utilisés.
 - . Présentation de la démarche suivie dans l'étude.

PREMIERE PARTIE : DONNEES GLOBALES SUR L'EVOLUTION DE LA POPULATION ET DE L'ACTIVITE DE 1966 A 1985.

- I - Analyse de l'évolution de la population résidente.
- II - Analyse de l'évolution de la population active.

CONCLUSION.

DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI PAR SOUS-POPULATION

- I - L'évolution de la demande sociale d'emploi relative à la sous-population masculine adulte (25 à 64 ans révolus)
- II - L'évolution de la demande sociale d'emploi relative à la sous-population des jeunes (15 à 24 ans révolus).

III - L'évolution de la demande sociale d'emploi relative à la sous-population féminine.

IV - L'évolution de la demande sociale d'emploi relative aux groupes extrêmes (moins de 15 ans et plus de 65 ans).

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE

les occupés et les S.T.R. (sans travail, à la recherche d'un emploi).

L'offre d'emploi influençant la demande sociale d'emploi sera tout de même évoqué à travers une périodisation historique de la politique d'emploi entre 1966 et 1985 et ce, à travers trois paramètres principaux : l'industrialisation, l'urbanisation, et la scolarisation. Non seulement les trois paramètres vont influencer sur la demande sociale d'emploi, mais encore cette dernière constituée par la population active va, à son tour imprimer son rythme par l'intermédiaire du comportement d'activité des catégories qui la constituent à l'ensemble de l'économie.

Ces trois paramètres n'agissent pas de manière uniforme et parallèle, voir complémentaires, mais au contraire, ils se complètent dans une première phase pour se heurter ensuite en tant que phénomènes momentanément contradictoires.

Par ailleurs, le travail informel, non saisi statistiquement par les documents officiels, demeure en filigrane de l'approche théorique du marché du travail. Phénomène social lié aux rigidités de la régulation économique et des contraintes légales de recrutement, la sphère informelle du travail pèse sur la demande sociale d'emploi, puisque cette dernière diminue à certaines périodes entre 1977 et 1985, grâce à un reflux des demandeurs d'emplois vers les petits commerces, les services et le privé, autant de rubriques saisies sous les vocables d'opportunités de revenus. Celles-ci qu'elles soient le fait de l'économie réglementée ou de la sphère informelle (les statistiques ne permettent pas de faire le partage), captent une certaine partie de la main-d'oeuvre qui, tout en ayant une occupation, reste une demande réelle sans pour autant être exprimée donc saisies en tant que telles par les statistiques.* La notion de demande sociale d'emploi renvoie donc à la notion de population active de base ou de référence. C'est ce qu'on va voir avec l'explication de la méthodologie.

* C'est ce qui explique les fluctuations parfois très importantes d'une année à l'autre constatées dans les documents de l'ONS et l'ONAMO.

2 - La méthodologie d'approche

La méthodologie retenue, part de la notion de population active, pour l'explicitier, distinguer ses composantes, puis repérer les comportements spécifiques à chaque sous-population.

Cette population active, va évoluer dans ses composantes sous l'effet d'un double phénomène :

- a) facteur démographique
- b) facteur socio-économique (institutionnel, culturel.....)

Comme on le verra, dans une première partie, la population active va se gonfler rapidement dans la période 1966-1985, sous l'effet du croît naturel de la population. Elle va pratiquement tripler entre 1966 et 1985. Le facteur historique va donner des réponses différentes à cette croissance démographique de la population active. Ainsi, on peut schématiquement diviser la période 1966-1985 en trois phases suivant ces réponses. La première phase va de 1966 à 1979. La seconde, de 1980 à 1983/84. La troisième commence à partir de 1985.

Pourquoi ce découpage ? A côté des réponses différentes des pouvoirs publics constatés dans ces différentes périodes, s'ajoutent les effets conjugués d'une demande additionnelle croissante de 1966 à 1985, de la complexification du tissu économique avec l'industrialisation à partir de 1975, des effets de la scolarisation et de la saturation de l'appareil économique du point de vue des performances productives à partir de 1979-80.

La première période couvre le plan triennal et les deux plans quadriennaux (1966-77). La deuxième période plus courte s'étend de 1977 à 1983-1984. Enfin, à partir de 1983/84, la mise en place de la restructuration des entreprises met à jour la nécessité d'une réflexion théorique et pratique nouvelle sur l'optimisation des effectifs, ce qui, le croît démographique et le poids de la jeunesse dans la population aidant, va éclairer d'un angle nouveau la problématique

et partant le profil et le nombre des S.T.R. (sans travail à la recherche d'un emploi).

✓ Durant la première période (1966-77), le choix contenu dans la stratégie algérienne du développement (S.A.D.) fut une priorité accordée à l'industrie lourde, faible créatrice d'emploi, en même temps que fut consacré le plein emploi comme le but à atteindre à l'horizon 80. La demande additionnelle, relativement à ce qu'elle sera plus tard (à partir de 1980, notamment) sera résolue entièrement en même temps que s'opèrera une mutation profonde de la structure économique. De largement agricole, la main-d'oeuvre investira l'industrielles B.T.P. et les services.

Cet aspect de l'analyse va se retrouver dans le comportement d'activité des différentes catégories de la population active (occupés, S.T.R.) et des sous-populations spécifiquement déterminées (jeunes, femmes notamment).

Elle aura de profondes répercussions sur la dispersion géographique et économique de la main-d'oeuvre. L'urbanisation notamment induite par les redécoupages administratifs successifs contribuera à forger des comportements d'activités spécifiques. Durant cette période, une partie de la demande additionnelle sera satisfaite par l'organisation de l'émigration notamment vers la France, jusqu'à sa suspension officielle en 1974. Cette émigration aura facilité la mise en place d'une industrie lourde, faiblement créatrice d'emplois, du moins à court terme. La lecture de cette période, notamment le comportement d'activité des sous-populations, est facilitée du fait qu'elle est couverte par la période intercensitaire : recensements de 1966 et 1977), bien que les instruments méthodologiques diffèrent, ce, sur quoi, on reviendra.

Le constat dressé par le bilan décennal en 1978, du dysfonctionnement de la machine économique que traduisent les structures de qualifications polarisées aux extrêmes* et la chute de la productivité, incite à des réajustements au sein de l'appareil productif, propres à une maîtrise des investissements, devenus irréalisables face aux goulots d'étranglements que constituent les capacités réelles des entreprises à traduire en production les objectifs qui leur sont assignés.

* Le déficit en 1979 en ouvriers qualifiés et techniciens est patent.

Ainsi, après avoir ambitieusement intégrée la problématique de l'emploi au sein d'une vision plus globale de développement, consignée dans la S.A.D. et financée pour l'essentiel par la rente pétrolière, les Pouvoirs Publics ont entrepris à partir de 1978 une réadaptation de l'appareil productif au nouveau contexte engendré par l'industrialisation accélérée (1977-1983), caractérisée par :

- a) l'établissement du bilan décennal 1967/78
- b) la restructuration des entreprises
- c) la mise en place du 1er Plan Quinquennal

durant cette phase, la demande additionnelle a continué à être satisfaite, bien qu'une tempérance du recrutement soit intervenue notamment au niveau des administrations et services, c'est-à-dire les secteurs non productifs. La liaison commence d'être faite entre l'emploi et la performance économique de l'entreprise. A partir de 1983/1984, une nouvelle problématique du travail liée à la réflexion sur l'entreprise, et les modalités de sa redynamisation est mise en place. Une organisation du travail plus efficiente est envisagée. L'emploi devient étroitement lié aux exigences productives et à l'efficacité économique de l'entreprise. La qualification et l'adaptation de la main-d'oeuvre aux normes d'effectifs de l'entreprise deviennent les maîtres-mots de la nouvelle problématique de l'emploi. Les considérations sont dictées entre autres par la conjoncture économique internationale défavorable (baisse des recettes extérieures) et les nécessités pratiques qui s'imposent à l'économie nationale.

Ainsi, l'accroissement de la population active entre 1979 et 1984 est de 762.000 personnes. A partir de 1985, les créations d'emplois sont moindres que la demande additionnelle, ce qui implique l'économie dans une spirale dangereuse d'un chômage structurel allant en s'aggravant. L'emploi notamment celui des jeunes devient un impératif majeur de l'économie nationale. Telle est la périodisation historique. Quant aux facteurs socio-économiques, ils ont été en fait à la base de cette périodisation sauf à préciser que l'industrialisation, la scolarisation et l'urbanisation vont avoir des effets spécifiques suivant le type de sous-population active étudiée.

.../...

La population active a été divisée en sous-population-types suivant certain paramètre spécifique de comportement*, face à l'activité en raison du groupe d'âge qu'ils constituent (les jeunes) ou de leur sexe (les femmes).

✕ Plusieurs éléments militent en faveur d'une prise en charge spécifique de la population jeune au sein de l'étude entre autres :

- son degré d'activité
- son niveau d'instruction et le degré de rétention de cette population par le système d'éducation-formation.

Les femmes, en raison de leur statut social particulier, notamment en tant que pivot familial et de leur faible participation à l'activité, nécessitent aussi une analyse spécifique de leur groupe de population.

✕ C'est essentiellement autour de ces deux sous-populations que se traduisent le plus les fluctuations de la politique de l'emploi. Ainsi, le chômage touche en priorité les jeunes et limite la participation de la femme à l'activité, en raison de certains traits spécifiques de celle-ci (accès au marché du travail, condition de travail, niveau d'instruction, etc....). Ainsi, l'étude sera-t-elle axée sur le comportement de ces sous-populations au regard des paramètres socio-économiques et historiques déjà mentionnés. Enfin, on terminera par des réserves sur les instruments d'analyse utilisés dans cette étude et ce, eu égard aux sources et documents utilisés. Certaines sources statistiques utilisées présentent un certain nombre de problèmes et de biais dus à l'échantillonnage (enquêtes, sondages, etc....), ou aux C.S.P. (catégorie socio-professionnelle) définis de manière trop imprécise pour pouvoir cerner qualitativement les caractéristiques de l'activité en général.

En particulier, les deux recensements s'étant déroulés à deux périodes différentes de l'année, un biais important notamment concernant l'occupation saisonnière a été introduit de ce fait dans le traitement des résultats. L'ampleur de ce biais, ainsi que ses effets sont impossibles à cerner.

* Leur activité est largement dépendante du système d'éducation et formation.

Ainsi, en est-il du R.G.P.H. de 1966, où la situation dans la profession par groupe d'âge ne permet pas de déduire la distribution par qualification ou branche d'activité de la population jeune. La présentation différente de la situation individuelle de la population jeune, dans les différents recensements notamment ceux de 1966 et de 1977 pose des difficultés quand à la comparabilité des niveaux et secteurs d'activité, ainsi que le niveau de qualification et de formation de la population active jeune. On constatera que dans certains cas, les données sont limitées à certains recensements. La comparaison rendue impossible concernant les domaines de l'inactivité des jeunes en dehors du système d'éducation-formation. Les enquêtes M.O.D. initiées à partir de 1982 et utilisées dans le présent travail, notamment celle de 1985 abondamment citée, sont construites à partir d'enquêtes-sondages portant sur 13.000 ménages. Toutes les données statistiques résultant de cette exploitation sont à apprécier dans la limite de cet échantillonnage. Par ailleurs, il nous a été donné de travailler sur les enquêtes et statistiques de l'ONAMO. Outre la caractéristique principale de cet office qui gère les flux de main-d'oeuvre sans pouvoir nous renseigner sur les stocks, les travaux spécifiques sur la population jeune se basent sur un échantillonnage de 600 jeunes reflétant la structure par âge, sexe et par région, les données plus globales sur les demandeurs d'emplois.

C'est dire les limites des conclusions et chiffres qu'on peut en tirer. Ce manque d'information, nous amène à des extrapolations incessantes. L'inactivité, pendant de l'activité, est assez difficile à cerner au niveau des statistiques si l'on excepte la rétention du système d'éducation-formation, le service national étant un cas à part. En effet, les jeunes gens qui l'accomplissent sont tantôt classés comme inactifs (R.G.P.H. 1977), tantôt comme actifs, occupés (R.G.P.H. 1987). Enfin, on ne peut terminer ces réserves méthodologiques sans noter l'impossibilité de faire une étude spatiale de l'emploi ou sa régionalisation du fait de l'absence d'une entité géographique, économique et socio-humaine de base qui serait un point de départ pour apprécier les bassins d'emplois ou les regroupements géographiques de la main-d'oeuvre. La Wilaya est une simple instance administrative, ne pouvant jouer le rôle et la division par le plan du territoire national en six régions économiques a été vite abandonnée faute de la viabilité géographique, humaine et socio-économique de ce découpage construit dans un but d'aménagement du territoire et de diffusion du progrès technique, les régions restent très mal cernées par les statistiques concernant l'emploi ou la main-d'oeuvre.

La spatialisation et la régionalisation de la population active exigent au préalable un travail d'harmonisation et de conception d'une entité de base difficile à construire dans le cadre de cette étude liée à la demande sociale d'emploi. L'inactivité des jeunes en dehors de la rétention du système d'éducation-formation est saisie dans la rubrique "autres inactifs". Cependant, cette rubrique n'est pas uniformément présente dans toutes les sources et recensements utilisés. Ce sont surtout les enquêtes M.O.D. qui ont affiné ce type d'approche. Toutefois, les raisons de cette inactivité des jeunes restent assez mal cernées, comme on le verra.

PREMIERE PARTIE : DONNEES GLOBALES SUR L'EVOLUTION
DE LA POPULATION ET DE L'ACTIVITE DE 1966 A 1985.

X I - ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA
POPULATION RESIDENTE

La population résidente a, au cours de ces vingt dernières années, fortement crû, passant de 11. 821.679 en 1966 à 22.971.000 habitants en 1987. Ce qui donne un taux annuel de croissance supérieur à 3 %.

Entre les deux dates, la population était, selon les résultats du RGPH de 1977, de 16.948.000 habitants. Cela donne un taux moyen annuel d'accroissement de 3,21 % pour la période 1966-77 et de 3,06 % pour la période 1977-87. On note donc une légère baisse du taux moyen d'accroissement au cours de la dernière décennie.

Cette baisse correspond bien à une chute de la fécondité des mariages. Il est fort probable que cette tendance non seulement se poursuive mais puisse s'accroître.

L'ampleur de l'accroissement (l'effectif de départ a été multiplié par 1,9) s'explique à la fois par une baisse sensible de la mortalité à tous les âges - et plus particulièrement aux jeunes âges - et une fécondité toujours élevée, même si elle est, depuis quelques années, en légère régression.

De 1967 à 1978, la baisse de la mortalité a été deux fois plus importante que celle de la natalité : 14,8 % contre 7,6 %.

* Cette augmentation de la population résidente s'est répercutée sur la population en âge de travailler. Celle-ci passe en effet de 5.607.412 en 1966 à 10.770.000 en 1985.

Si la proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans révolus représentait 48,3 % de la population résidente en 1966, en 1985 cette proportion atteignait 50,1 %. Cette augmentation de 1,8 % n'est pas à négliger. Bien au contraire, elle pèsera de tout son poids en particulier dans l'appréciation des composantes des populations actives.

- La structure par âges.

De manière générale, la structure par grands groupes d'âges est restée stable de 1966 à 1985.

Le tableau suivant donne la répartition par grands groupes d'âges selon les RGPH de 1966 et de 1977.

REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR GRANDS GROUPES
D'AGES EN 1966, 1977 ET 1985

Groupes d'âges Dates	0-14 ans	15-64 ans	65 et +	TOTAL
1966	47,2	48,3	4,5	100,0
1977	47,9	48,1	4,0	100,0
1985	46,0	50,1	3,9	100,0

On remarque, à sa lecture, que le groupe des 15-64 ans révolus représente le groupe le plus nombreux, 48,3 % de la population en 1966 ; 48,1 % en 1977 ; 50,1 % en 1985 (enquête MOD 1985).

Il convient aussi de noter la très forte proportion des jeunes qui révèle l'étape particulière que traverse le pays dans sa transition démographique.

En effet, au cours des cinquante dernières années la pyramide des âges a connu un net rajeunissement.

Ce dernier résulte à la fois de l'effet de hausse de la natalité et de l'effet de baisse de la mortalité. Les lois actuelles de fécondité et de mortalité qui caractérisent le régime démographique algérien expliquent l'extrême jeunesse de la population et la persistance de cette caractéristique consti-

tuera un trait fondamental de la population et de sa dynamique, au moins jusqu'à la fin du siècle.

Enfin l'analyse comparée des pyramides des âges résultant des RGPH de 1966 et 1977, montre que par rapport à la pyramide des âges de 1966, celle de 1977 présente un assez net rétrécissement de l'effectif des 0-4 ans révolus et un retrait, beaucoup moins important, des 5-9 ans, par rapport à la base.

Si l'analyse par grands groupes d'âges révèle, tout au long de la période, une relative stabilité, l'analyse par âge détaillé, de 1966 à 1985, indiquera une augmentation rapide de la proportion des jeunes d'âge actif.

La pyramide des âges se présente de 1966 à 1985 comme un triangle à base très élargie.

Le renouvellement de cette population a été caractérisé, jusqu'en 1973, par :

- un niveau de natalité très élevé
- un niveau de mortalité qui reste élevé
- des migrations internationales, avec un solde négatif.

A partir de 1973, les départs à l'étranger ayant quasiment cessé, les variations de la population provenaient de l'accroissement naturel. (1)

- La structure par sexe

Le rapport global de masculinité paraît beaucoup plus faible pour 1977 que pour 1966 (respectivement : 98,8 % et 100,1 %).

(1) De fait, depuis 1965 particulièrement, on assiste à un mouvement de retours définitifs d'émigrés. De même que, même après 1973, des départs ont continué avec une intensité moindre que par le passé, à se produire. Autotal, on négligera le solde migratoire.

On note que jusqu'à 24 ans révolus, il y a plus d'hommes que de femmes, ce qui paraît satisfaisant étant donné le rapport de masculinité à la naissance d'une part et la mortalité féminine notamment aux jeunes âges d'autre part.

A partir de 25 ans, le rapport entre les sexes s'inverse, ce qui s'explique par la surmortalité masculine d'une part et la présence à l'étranger d'émigrés de sexe masculin d'âge actif, certains y résidant depuis plusieurs décennies. C'est dans le groupe d'âges 15-19 ans que le rapport de masculinité est le plus fort : 103,8 % ; inversement, c'est dans le groupe 35-39 ans qu'il est le plus faible : 94,7 %.

- La répartition par strate d'habitat.

Sous l'effet de l'industrialisation du pays, des mouvements migratoires d'une grande ampleur ont modifié la structure de la population par strate d'habitat.

Ces mouvements ont été, en fait, précédés, avant l'indépendance nationale déjà, par des flux qui se sont accentués à la faveur de la guerre de libération nationale.

Ils ont été amplifiés par le fait que le rapport urbain-rural a été lui-même profondément modifié par les activités de développement économique.

Alors que le secteur urbain, en 1960, ne comptait que 12 % de la population algérienne totale, en 1987, il en représente 49 %. En 1970, déjà un algérien sur trois vivait en zone urbaine. La progression a été très rapide de 1960 à 1970, l'exode rural ayant précédé l'industrialisation.

En termes de proportions, le secteur urbain a plus que quadruplé en moins de 30 ans. Mais cette augmentation relative se double d'une croissance absolue beaucoup plus importante puisque la population urbaine a été multipliée par 11 au cours de la même période.

.../...

Les prévisions du Plan fixaient la part de la population urbaine à 60 % dès 1990. Diverses mesures inspirées par une nouvelle politique d'aménagement du territoire semblent avoir contrarié le mouvement d'urbanisation et avoir contenu sa très rapide progression.

L'accroissement de la population urbaine peut s'expliquer aujourd'hui par :

1 - Une forte immigration en provenance des campagnes et qui s'est prolongée sur une période d'environ 20 ans.

2 - Une fécondité urbaine très élevée, très peu différenciée en tous cas de la fécondité rurale. Cette fécondité a cependant la particularité d'être conjuguée à une mortalité en très nette régression du fait que l'infrastructure sanitaire est plus développée en secteur urbain qu'en secteur rural.

3 - Enfin, l'élargissement du secteur urbain lui-même et la transformation du rapport urbain-rural.

.../...

II - L'ANALYSE DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'ACTIVITE

✓ De 1966 à 1987, la population active est passée de 2.564.663 personnes à 4.976.000, sexes réunis, soit une augmentation de 94 % en l'espace de 21 ans.

Par rapport à l'accroissement de la population résidente, la population active a enregistré un taux moyen de croissance plus élevé : 3,5 % au lieu de 3 % pour l'ensemble de la période. Cela est dû particulièrement à l'élargissement de la participation des femmes à l'activité économique. L'évolution du taux d'activité moyen des femmes de 1966 à 1985 enregistre un accroissement appréciable, passant de 1,82 % à 4,81 %.

- Population d'âge actif et population active.

Si la population d'âge actif qu'on définit généralement par les groupes d'âges allant de 15 à 64 ans révolus représente environ 50 % de la population résidente, la population active, elle, n'en représente qu'environ 20 %.

Cela s'explique par le fait que :

- Une très importante partie de la population féminine appartenant à la catégorie des 15-64 ans se trouve à l'écart de l'activité.

- La généralisation de l'enseignement induit une rétention d'une partie considérable de jeunes vis-à-vis du marché du travail.

- Par ailleurs, certaines personnes n'appartenant pas à la catégorie des 15-64 ans sont déclarés comme actives.

- Les composantes de la population active.

La population active comprend deux composantes essentielles :

- les occupés, tous âges confondus, y compris les moins de 15 et les plus de 65 ans.

.../...

- les sans travail demandeurs d'emploi, en âge d'activité.

L'analyse de l'évolution de la population active indique une amélioration du taux global d'occupation. Cela implique que le taux de STR évolue en baisse. Cette tendance ne signifie pas qu'en termes absolus le nombre des STR diminue.

- La localisation de la population active

Cette localisation coïncide avec la répartition selon la strate de la population (1). L'activité reste en effet plus intense dans la strate rurale, même si elle évolue en baisse du fait du déclin du secteur agricole par rapport aux autres secteurs.

CONCLUSION

Il ressort de l'analyse de la population active et de son évolution, une hétérogénéité des comportements selon différentes catégories. La participation à l'activité économique dépend de facteurs démographiques tels que l'âge et le sexe et d'autres facteurs socio-économiques, voire même culturels. C'est pourquoi, il est opportun d'analyser l'activité à travers des sous-populations particulières. Ce qui fera l'objet de la deuxième partie du présent rapport.

(1) La proportion de la population de la strate urbaine était estimée, en 1987, d'après les premiers résultats du Recensement de la Population, à 49 %, contre 51 % dans la strate rurale.

- EVOLUTION DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI DE LA SOUS-POPULATION MASCULINE AGEE DE 25 A 64 ANS -

Présentation générale de la sous-population

La sous-population masculine âgée de 25 à 64 ans se caractérise par une faiblesse relative par rapport à la population totale présente.

En proportion, ce groupe n'a pas cessé de diminuer de 1966 à 1985 sous l'effet du rajeunissement démographique. En termes absolus, elle est multipliée par 1,8 entre ces deux périodes passant de 1,764 millions à 3,133 millions.

Cette part peu élevée du groupe d'âges 25-64 ans est due à la croissance très rapide de la population depuis la deuxième moitié du siècle.

Nous donnons dans le tableau ci-après l'évolution de la population âgée de 25 à 64 ans.

TABEAU : EVOLUTION DE LA SOUS-POPULATION MASCULINE AGEE DE 25 A 64 ANS

10³

Groupe d'âge	RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
A/ Sous-population 25-64 ans masculine	1.764	2.375	3.133
B/ Total population masculine	5.817	8.454	10.840
A/B %	30,3	28,1	28,9

Comportement d'activité de la sous-population

L'activité d'une façon générale pour cette sous-population se caractérise par un taux d'activité élevé et stable au cours de toute la période étudiée.

Les statistiques concernant l'activité par groupe d'âge étant disponibles l'examen du comportement d'activité par groupes quinquennaux serait intéressant

.../...

TABEAU N° 2 : EVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITE MASCULINE PAR GROUPES D'AGES

Groupe d'âge	RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
25-29	96,2	93,0	91,6
30-34	96,4	95,4	96,7
35-39	96,0	95,4	98,0
40-44	94,9	94,3	97,4
45-49	93,5	92,0	96,4
50-54	90,4	87,0	92,6
55-59	85,4	76,2	81,1
60-64	73,8	59,0	60,2
Taux Moyen 25-64	65,9 %	81,9	91,0

L'analyse des données de ce tableau fait apparaître d'une manière générale que l'activité est relativement constante et ne varie de façon notable qu'après 50 ans.

On repère donc deux types de comportement d'activité correspondants à deux sous-groupes de population, ceux qui sont âgés de 25 à 49 ans et ceux qui ont entre 50 et 65 ans.

1) Comportement d'activité des 25-49 ans

Ce groupe se caractérise par un taux maximal (voisin de l'unité) et une stabilité de l'activité.

En termes d'évolution, le comportement d'activité des hommes du groupe 25-29 ans se modifie de manière continue entre 1966 et 1985. En effet, leur taux d'activité passe de 96,2 % à 91,6% (- 4,8 %). Cette variation pourrait résulter de l'effet de la rétention du système de formation.

2) Comportement d'activité des 50 ans et plus

A partir de 50 ans, on enregistre une baisse progressive de l'intensité de la participation à l'activité économique. Cette baisse entre 49 ans et 65 ans est de l'ordre de 21 % en 1966 et 36 % en 1977 et 1985, nous notons en

.../...

plus que les taux d'activité de ce 2ème sous-groupe sont plus faibles en 1977 et 1985 qu'en 1966. Cela peut être due à la baisse de la population agricole économiquement active pour laquelle pratiquement le départ en retraite coïncide avec la fin de la vie même.

Analyse de l'activité par strate

Nous donnons dans le tableau n° 3, la série des taux d'activité pour 1966 et 1977 en pourcentage par strate.

TABLEAU N° 3 : EVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITE/STRATE

	RGPH 1966		RGPH 1977	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
25-29	95,4	96,8	91,4	93,4
30-34	95,8	96,8	96,4	95,0
35-39	95,3	96,4	96,7	95,0
40-44	93,9	95,6	96,0	93,0
45-49	92,4	94,3	94,0	90,3
50-54	89,6	80,8	89,9	85,1
55-59	85,2	85,6	79,4	74,2
60-64	73,8	73,8	62,7	56,8

Nous remarquons que pour tous les groupes d'âges en 1966, les taux d'activité sont plus élevés en rural qu'en urbain. Cette situation s'inverse en 1977, où tous les taux d'activité en urbain deviennent supérieurs, (sauf pour le groupe 25-29 ans) Cela pourrait être due à la baisse de l'emploi dans l'agriculture en rural.

.../...

Population active selon la situation individuelle

La ventilation de la population active selon les occupés et les sans travail à la recherche d'un emploi "STR", fait apparaître une évolution en croissance du taux d'occupation entre 1966 et 1985. Ce taux élevé passe de 71,5 % à 95,8 %.

TABEAU N° 4 : EVOLUTION DE LA POPULATION MASCULINE AGEE DE 25-64 ANS
SELON LA SITUATION INDIVIDUELLE

Situat. Individ. \ Année	RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
Occupés	71,5	85,1	95,8
STR 1	26,1	11,5	} 4,2
STR 2	2,4	3,4	
Total	100	100	100

En plus de la ventilation de la population active en occupés et STR, le tableau n° 4, nous donne la proportion des STR 1 et des STR 2.

L'amélioration enregistrée en matière d'occupation a été plus rapide durant la première décennie (+ 19 %) que durant la deuxième (+ 12 %). Par rapport à la population active totale, le groupe 25-64 ans enregistre le taux d'occupation le plus fort durant toute la période.

Concernant la situation des sans travail, la part des STR 2 (demandeurs pour la première fois) est infime. Cela étant donné qu'à cet âge l'homme a généralement déjà commencé à travailler.

En rapport avec l'amélioration du taux d'occupation, la proportion des STR évolue en baisse nette entre ces deux périodes : 28,5 % en 1966 et 4,2 % en 1985.

La part des STR 2 elle, augmente entre 1966 et 1977.

Les données de 1985, ne nous permettent pas de connaître la ventilation en STR 1 et STR 2.

Analyse de l'activité par branche d'activité économique

Les données pour 1985 n'étant pas disponibles, l'analyse se rapportera uniquement aux périodes 1966 et 1977.

En 1966, en zone rurale, l'agriculture constitue l'activité dominante. A noter aussi, son importance en zone urbaine : ils sont respectivement 65,6 et 26 % des hommes âgés de 25 à 64 ans à travailler dans l'agriculture. En moyenne la moitié des agriculteurs ont plus de 40 ans. Le taux d'occupation dans le BTP est également plus élevé dans le rural (9,1 %) que dans l'urbain (8,7 %).

Les activités des services et commerces sont par contre prédominantes en urbain, en raison de la forte concentration des différentes administrations et services dans les villes.

En 1977, suite aux effets de l'industrialisation et de l'urbanisation, nous notons une chute des effectifs employés dans l'agriculture de l'ordre de 75 %. L'agriculture n'emploie plus que 6,1 % du groupe 25-64 ans avec plus de la moitié dépassant l'âge de la quarantaine.

Le vieillissement de la population agricole s'explique par la préférence des jeunes à exercer dans les autres secteurs et au glissement des effectifs agricoles vers le secteur des BTP.

.../...

II - L'EVOLUTION DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI DE LA
SOUS-POPULATION JEUNE (15-24 ANS)

L'étude de cette sous-population sera principalement menée à partir des recensements de 1966 et 1977 et suivant les enquêtes M.O.D. initiées par l'O.N.S. à partir de 1982. Il faut signaler aussi l'exploitation d'une enquête menée par l'ONAMO en 1982 portant sur un échantillon de 600 jeunes, reflétant la structure par âge, sexe et par région, les données plus globales sur les demandeurs d'emplois. Les limites de cette étude des jeunes sont celles mentionnées dans l'étude liées, aux sources d'information aggravées, dans le cas de jeunes, par une absence totale d'information sur l'ampleur des déperditions scolaires et l'orientation des exclus du système d'éducation-formation jusqu'au premier emploi.

Deux caractéristiques de fond modulent la participation des jeunes à l'activité :

a) La scolarisation, apprentissage ou formation qui drainent une partie de ces jeunes (notamment les 15-19 ans) pour la formation.

b) Le service national qui "retient" une partie de ces jeunes en dehors de l'activité en raison notamment de leur position "d'attente" avant de l'accomplir. Les jeunes qui l'accomplissent sont soit classés comme inactifs (recensement de 1977), soit comme occupés (recensement de 1987).

D'autres critères plus formels et donc plus difficiles à saisir tendent à expliquer le comportement des jeunes face à l'activité, parmi ces critères socio-économiques

- la situation familiale
 - les opportunités de revenus
 - taille des familles, le revenu du chef de famille dont est issue le jeune et corrélativement le taux d'occupation du logement.
- La scolarisation, apprentissage et formation

Il faut tout d'abord mentionner que la population globale active a considérablement augmenté entre 1966 et 1985. De 1.845 en 1966, elle est passée à 2.955.515 en 1977, pour atteindre 4.340.000 en 1985. Cette augmentation de la

population totale s'accompagne évidemment d'une augmentation de la population active jeune qui passe de 711.354 en 1966 soit 27,7 % de la population active totale à 1.166.000 en 1985, soit 25,9 % de la population active totale. La population active jeune tout en augmentant en valeur absolue entre 1966 et 1985, diminue en fait, relativement et ceci est due notamment à la scolarisation et formation. En effet, 13 % seulement de la population âgée de 15 à 24 ans est scolarisée en 1966, contre 29,25 % en 1985. La scolarisation et la formation influent sur le niveau d'instruction et de qualification des occupés. 33 % des nouveaux entrants dans le monde du travail en 1985 proviennent du système d'éducation-formation. Les jeunes retenus par le système d'éducation-formation sont par définition inactifs, mais le système scolaire au-delà des connaissances positives dispensées, véhicule un schéma culturel influençant largement l'attitude des jeunes et leur comportement vis-à-vis de l'activité en général et du travail en particulier, ainsi l'aspiration du jeune à s'approprier un espace propre à soi que l'on retrouve dans l'enquête de l'ONAMO. A la question de savoir s'ils préfèrent un emploi à une formation, 73,9 % des jeunes répondent par l'affirmative ^{*(1)}. La scolarisation massive entreprise sans concertation avec l'effort d'industrialisation a abouti à une inadéquation entre les emplois proposés et le profil de formation et d'instruction des jeunes. Le premier emploi est souvent sans qualification (70 % des cas enquêtés). Il est le plus souvent offert par le secteur privé, et dans la plupart des cas dans la sphère informelle ^{*(2)}.

Ainsi, 34,2 % des jeunes issus du cycle secondaire sont recrutés à des postes sans qualification et sans rapport avec leur niveau d'instruction. Par ailleurs, la période 1966-1977 a vu l'échec de l'émergence du "travailleur collectif", le recrutement étant essentiellement assuré par les flux de jeunes ruraux vers les pôles d'industrialisation.

L'abandon de la politique des techniciens vient renforcer l'inadéquation entre le système de formation et les besoins des entreprises. ^{*(3)}

*(1) Enquête sur l'emploi des jeunes (ONAMO)

*(2) Idem

*(3) Ainsi sur 35 Techniciens prévus par le 2ème Plan Quadriennal (74-78) aucun n'a vu le jour.

✧ Enfin, cette rétention scolaire aura pour effet durant la période 1966-1985, de renforcer le poids des inactifs. De 1.144.947 inactifs en 1966, ils à 3.168.000 en 1985, soit de 62 % de la population totale jeune en 1966, ils atteignent 72,9 % de cette population en 1985, ce qui, vu leur poids au sein de la population totale augmente d'autant la charge sociale supportée par chaque actif. Outre la scolarisation, la faiblesse de la participation des filles à l'activité renforcent considérablement le poids des inactifs. Elles sont 3,6 % entre 20 et 24 ans à être actives en 1966. En 1984, elles atteignent 10,4 % pour la tranche 20-24 ans. Ces taux obèrent considérablement le taux d'activité d'activité général des jeunes.

- Le service national. Le service national retient une proportion non négligeable (21 %) des jeunes entre 20 et 24 ans en 1985. Les jeunes qui l'accomplissent sont considérés comme occupés dans le recensement de 1987. Seulement, si l'on considère que la rubrique "autres inactifs" est, de l'avis même de l'O.N.S., pourrait être assimilée, pour une grande part, aux jeunes STR 2, en attente d'un emploi, alors l'hypothèse retenue est que cette attente est probablement une attente du service national, celui-ci contribuerait donc à maintenir 3,7 % de la population active jeune en 1985, soit 159.928 jeunes dans l'inactivité. Cette frange trouve probablement à s'employer dans le secteur informel. Par ailleurs, 22,8 % des employeurs invoquent le non-accomplissement du service national comme motif de non-recrutement.⁽¹⁾

- La dispersion par strate

Il faut tout d'abord rappeler que la population active elle-même est différemment répartie suivant la strate et la branche d'activité. L'activité est plus intense en moyenne en milieu rural durant toute la période 1966-1985. Elle apparaît à travers le taux d'occupation et le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi dans chaque strate.

Près de 60 % de la population active jeune demeure en zone rurale en 1977, contre 40 % en zone urbaine. En 1966, ils étaient respectivement de 62,4 % et 37,6. La répartition de la population active jeune reflète donc dans une grande

(1) Enquête sur l'emploi des jeunes (ONAMO)

mesure la répartition totale de la population. Ceci est corroboré par le fait que le taux d'activité des migrants est plus élevé en moyenne que le taux d'activité à l'échelle nationale. Entre 1966 et 1977, le glissement s'opère en faveur d'une population active jeune d'origine plus urbaine. Cette caractéristique sera renforcée par l'étude des jeunes demandeurs d'emplois "STR 1 et STR 2". Ils constituent en 1985 près de 70 % de l'ensemble des demandeurs d'emplois.

Ainsi, à un questionnaire⁽¹⁾ établi par l'O.N.S. sur les raisons de l'inactivité des jeunes, 75 % des jeunes ont répondu n'avoir pas trouvé de travail. Cette situation est encore plus aiguë dans le secteur rural où 80,9 % des STR invoquent cette raison pour 67,4 % en secteur urbain. La seconde raison est semble-t-il plus "subjective". 17,4 % ont jugé non convenables les emplois qui leur ont été proposés, soit 21,6 % dans la strate urbaine et 14,1 % dans la strate rurale. En outre, si l'activité agricole et/ou non qualifiée reste encore le lot d'un nombre important de jeunes, on assiste à un déplacement lent mais réel de cette masse juvénile de l'activité agricole à l'activité non agricole (les B.T.P. et les services notamment). Les B.T.P. et le secteur privé ne demandent pas beaucoup de qualification et offrent des emplois temporaires. Le secteur privé emploie très largement des jeunes entre 15 et 20 ans grâce à sa grande souplesse. Le secteur public présente une certaine rigidité due aux règlements qui le régissent et qui font que les jeunes n'y sont présents de manière importante que dans la tranche d'âge 20-24 ans. Les jeunes occupent par ailleurs, une place importante parmi l'ensemble des saisonniers, apprentis et aides-familiaux.

L'analyse de la population jeune occupée par strate révèle d'autres facteurs discriminants dans la caractérisation de cette population. Cette différenciation apparaît à travers trois caractères principaux :

- le degré d'instruction suivant la strate. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural
- l'âge au premier travail suivant la strate. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural

(1) ENquête M.O.D. 1984 - O.N.S.

- la durée moyenne d'inactivité suivant la strate (durée qui sépare l'âge de fin d'étude, du premier travail).. Elle est plus courte en milieu rural qu'en milieu urbain.

4- Les facteurs socio-économiques

L'enquête de l'ONAMO ainsi réalisée, quoique parcellaire, révèle les tendances suivantes :

L'écrasante majorité des demandeurs d'emplois jeunes ont des chefs de famille salariés (près de 91 %).

De plus, 83 % de ces jeunes sont issus de familles comptant plus de six personnes. Ainsi la situation familiale et sa taille influent grandement sur le comportement d'activité des jeunes. Lorsque par ailleurs, une enquête antérieure établit que presque la totalité de ces jeunes vivent avec leurs parents, le taux d'occupation du logement est très élevé, ce qui motive les jeunes à demander un emploi surtout si ce taux d'occupation est corrélé au revenu de la famille du jeune tel que l'établit cette même enquête.

56,2 % des jeunes enquêtés ont un revenu familial (pour toute la famille) inférieur à 4.000 DA, 26,5 % entre 4.000 et 5.000 DA, soit près de 82,7 % ont un revenu familial inférieur à 5.000 DA. L'opportunité de revenu, consistant en la recherche d'un appoint au revenu familial est important^e dans la détermination du comportement du jeune vis-à-vis de l'emploi. L'existence de cette opportunité à certaines périodes (entre 1977 et 1983) a entraîné des fluctuations importantes dans le niveau de la demande d'emploi exprimée.

Enfin, en guise de conclusion partielle de cette partie de l'étude, on terminera par quelques remarques.

Tout d'abord, on constate une baisse de l'activité des jeunes et ce, parallèlement à une augmentation de la population en terme absolue. Au sein de cette population active jeune, les occupés constituent une place moindre, consécutive à un chômage élevé chez les jeunes. Alors qu'ils ne représentent que 25 % de la population active en 1985, ils constituent 70 % des demandeurs d'emplois.

La très faible activité des jeunes filles obère le taux général d'activité des jeunes.

- L'extension rapide de la scolarisation entre 1966 et 1985 a entraîné un niveau d'instruction moyen plus fort en 1985 qu'en 1966.

Enfin, il y a un accroissement très net de la demande additionnelle entre 1966 et 1985. (La demande additionnelle est formée essentiellement par les jeunes).

Jusqu'en 1973, la demande additionnelle a été partiellement satisfaite par l'émigration. Depuis 1984, les créations d'emplois sont moindres que la demande additionnelle.

.../...

III - L'EVOLUTION DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI RELATIVE A LA SOUS-POPULATION FEMININE

L'activité féminine a enregistré durant les vingt dernières années, d'importants changements tant du point de vue de son niveau que du point de vue de sa nature et de sa place dans l'économie.

Ces changements résultent principalement de la mise en oeuvre des différentes politiques de scolarisation, de formation, d'industrialisation, d'urbanisation et de lutte contre les disparités régionales. Ils illustrent, sur le plan de l'emploi, les transformations économiques, sociales et culturelles qui ont marqué l'évolution du pays depuis l'indépendance.

Le repérage de ces changements peut être entrepris notamment à travers l'analyse de l'évolution de la population active et de ses composantes, centrée sur trois moments : les Recensements de la Population de 1966 et de 1977 et l'enquête Main-d'oeuvre et Démographie de 1985.

D'une manière globale, on relève que de 1966 à 1985, l'effectif des femmes actives a été multiplié par cinq. Deux rythmes différents sont distingués :

- un rythme faible de 1966 à 1977 avec 4.500 actives nouvelles par an
- un rythme fort de 1977 à 1985 avec 22.000 à 40.000 actives nouvelles par an selon la définition retenue.

En effet, depuis 1977 la population active féminine inclut, outre les occupées et les sans travail à la recherche d'un emploi, une catégorie particulière et spécifique au sexe féminin : les femmes au foyer partiellement occupées (F.P.O.).

Le tableau suivant donne l'évolution des effectifs d'actives de 1966 à 1985, selon les deux définitions (avec et sans F.P.O.).

.../...

Année \ Activité	1966	1977	1985
Population active (sans F.P.O.)	109.453	161.544	342.836
Taux d'activité 1	1,82 %	2,05 %	3,15 %
Population active (avec F.P.O.)	-	203.696	523.238
Taux d'activité 2	-	2,59 %	4,81 %

Taux d'activité 1 = Population féminine Active/Population féminine totale.

Taux d'activité 2 = Population féminine Active + F.P.O./Population féminine totale.

Le taux global d'activité féminine entre temps augmente plus rapidement que le taux masculin, passant de 1,82 % en 1966 à 4,81 % en 1985 (F.P.O. incluses).

Enfin, concernant la part relative de la population active féminine dans la population active totale, on constate une augmentation substantielle entre 1977 et 1985 si on inclut les F.P.O..

Au sens le plus large de la population active féminine, correspond un taux de féminisation de l'activité de 12,12 % en 1985 alors que la population féminine représente approximativement la moitié de la population totale.

- L'évolution des composantes de la population active.

L'activité féminine a connu globalement un accroissement plus rapide dans la strate urbaine que dans la strate rurale, au cours de la période 1966-1985, et ce, malgré une légère inversion des tendances entre 1977 et 1985.

Les composantes de la population active évoluent selon les rythmes distincts.

.../...

La part des occupées reste la plus importante même si elle évolue moins rapidement que celle des femmes partiellement occupées.

La population féminine occupée a presque quadruplé de 1966 à 1985.

Deux rythmes d'évolution peuvent être distingués :

- rythme lent de 1966 à 1977 avec un taux de croissance de 0,18 % en 11 ans
- rythme accéléré avec un taux de croissance de 1,25 % en huit ans.

Les femmes sans travail à la recherche d'un emploi se répartissent en deux catégories :

- celles qui ont déjà travaillé (STR 1)
- celles qui n'ont jamais travaillé (STR 2)

La première catégorie, négligeable du point de vue de l'effectif, chute régulièrement, de 1966 à 1985.

La seconde a varié de manière différente : après une augmentation sensible entre 1966 à 1977, elle connaît une grande baisse, de l'ordre de 26,4 %. La faiblesse de l'effectif des STR (STR 1 + STR 2) peut être interprétée de différentes manières. Dans tous les cas, cette catégorie se démarque des autres composantes de la population active.

La composante des femmes partiellement occupées est, de toutes les composantes de la population active, celle qui a connu le plus de transformations dans son évolution entre 1977 et 1985.

D'abord en termes d'effectifs, elle enregistre une multiplication par 4,3.

.../...

Analysée au niveau des strates d'habitat, on relève un glissement de la strate rurale vers la strate urbaine ce qui correspond également à un transfert des activités agricoles vers celles des services, de l'Administration et dans une moindre mesure, de l'industrie.

Si en termes absolus, les femmes partiellement occupées voient leur effectif en strate rurale passer de 27.377 en 1977 à 86.759 en 1985, la part relative de cette composante évolue en baisse par rapport à celle de la strate urbaine.

- L'activité féminine selon l'âge.

L'activité féminine varie de façon très particulière selon l'âge. En effet, le taux d'activité augmente jusqu'à 25-30 ans, puis amorce une baisse régulière jusqu'à 40-45 ans. Au-delà, on observe une légère augmentation du taux d'activité qui correspond à une reprise des activités professionnelles interrompues par les maternités et l'élevage des enfants. Après 55 ans, les taux déclinent, ce qui correspond aux départs en retraite.

L'analyse de l'évolution de l'activité, révèle, tout comme pour le sexe masculin un recul de l'activité aux jeunes âges. En particulier, le groupe d'âge 15-19 ans qui avait un taux d'activité de 3,7 % en 1966, passe sous l'effet de l'élargissement de la scolarisation, à 1,9 % en 1985.

- L'activité selon le niveau d'instruction.

L'activité selon le niveau d'instruction connaît des changements importants depuis 1966. En effet, à cette date 60 % des femmes occupées étaient analphabètes et une occupée sur 4 avait un niveau égal ou supérieur au niveau moyen.

En 1985, la proportion des analphabètes chute à 21 % et 3 occupées sur 5 ont un niveau égal ou supérieur au niveau moyen. Cette progression qui correspond à un facteur multiplicatif de 2,4 illustre les changements des conditions d'accès à l'emploi intervenus entre 1966 et 1985.

.../...

IV - L'EVOLUTION DE LA DEMANDE SOCIALE D'EMPLOI RELATIVE
AUX GROUPES D'AGES EXTREMES (MOINS DE 15 ANS ET PLUS DE 65 ANS).

Ces deux catégories de population peuvent être considérées comme particulières vis-à-vis de l'activité, étant donné que l'âge légal au travail est compris entre 15 et 64 ans révolus.

Si pour les jeunes de moins de 15 ans, l'activité ne considère que ceux qui sont occupés, pour les vieux de plus de 65 ans, la situation individuelle peut être soit l'occupation, soit la demande d'un emploi (STR).

A/ - POPULATION DES PLUS DE 65 ANS

- Poids de la sous-population âgée de 65 ans et plus dans l'activité totale

Cette sous-population représente 3,9 % de la population totale en 1985 contre 3,6 en 1977 et 4,6 en 1966. Malgré cette baisse relative entre 1966 et 1977 ; en termes absolus il y a eu augmentation. Les vieux âgés de 65 ans et plus sont estimés à 850.000 en 1985. Parmi ce nombre 110.000 personnes sont actives, soit 13 %.

En termes de participation* à l'activité économique, nous notons une évolution en baisse entre 1966 et 1985 pour les 2 sexes confondus. De 3,12 % en 1966, leur participation passe à 2,66 % en 1985 après avoir atteint le sommet de 3,47 % en 1977.

- Evolution de l'activité/groupes quinquennaux et par sexe

L'activité des personnes âgées reste stable entre 1966 et 1977 avec un taux assez appréciable, supérieur à 16 %.

Ce taux va diminuer ensuite jusqu'à 13 % en 1985.

* Taux de participation : $\frac{\text{Pop. active âgée de 65 ans et +}}{\text{Pop. active totale}}$

Cependant, à l'intérieur de cette sous-population et selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, les taux sont très variables.

TABLEAU N° 1 - ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE
ET L'ÂGE QUINQUENNAL

Sexe \ Année		RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
Masculin	65-69	42,0	41,9	36,3
	70-74	30,1	30,2	27,8
	75 +	-	16,3	15,9
	Total	33,4	30,7	26,9
Féminin	65-69	-	1,8	2,6
	70-74	-	1,8	1,6
	75 +	-	0,6	0,1
	Total	1,4	1,4	1,4
Ensemble	65-69	-	22,1	18,3
	70-74	-	16,6	13,6
	75 +	-	8,2	7,0
	Total	16,7	16,1	13,0

A partir du tableau n° 1, nous remarquons que le taux d'activité reste assez appréciable pour le groupe 65-69 ans, le taux représente presque le triple de celui de 75 ans et plus. Les taux d'activités des 65-69 ans étaient de 22,1 % en 1977 et 18,3 % en 1985, contre respectivement 8,2 % et 7,0 % pour les plus de 75 ans.

Le taux moyen est de 16,1 % en 1977 et 13,0 % en 1985, il est d'ailleurs voisin du taux des 70-74 ans qui est de 16,6 % en 1977 et 13,6 % en 1985.

.../...

- Evolution de l'activité selon la strate

Nous donnons dans le tableau n° 2, l'évolution de l'activité des personnes âgées de 65 ans et plus par strate et selon le sexe.

TABLEAU N° 2

Strate	Année	RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
Urbain	Masculin	29,7	31,9	-
	Féminin	2,3	2,4	-
	Ensemble	14,7	16,3	-
Rural	Masculin	35,3	30,1	-
	Féminin	0,8	0,7	-
	Ensemble	17,8	16,0	-
National	Masculin	33,4	30,7	26,9
	Féminin	1,4	1,4	1,4
	Ensemble	16,7	16,1	13,0

Les données dont nous disposons ne nous permettent de faire une analyse que pour la période 1966 et 1977.

Si, au niveau national l'activité évolue en baisse entre 1966 et 1977, il n'est pas de même pour le comportement pour la strate urbaine. En effet, aussi bien pour le sexe masculin que le sexe féminin, le taux d'activité évolue en croissance dans l'urbain, il passe pour les deux sexe de 14,7 % à 16,3 % entre les deux périodes.

La tendance inverse dans le rural fait baisser le taux de 17,8 % à 16 %.

.../...

La baisse de l'activité en rural pourrait résulter de la chute de l'activité agricole comme cela se produit pour toutes les catégories de la population active.

Les raisons de cette tendance peuvent apparaître d'ailleurs dans l'évolution de l'activité par branche d'activité économique (Tableau n° 4).

- Evolution de l'activité selon la situation individuelle.

La population active appartenant à ce groupe d'âge est constituée en grande partie par les occupés. Les demandeurs d'emploi appartenant en majorité au groupe 65-69 ans sont minoritaires.

TABLEAU N° 3 - EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE

Année Situation Sexe		RGPH 1966 %	RGPH 1977 %	MOD 1985 %
Masculin	Occ.	84,8	81,7	99,4
	STR	15,2	18,3	0,6
	Total	100	100	100
Féminin	Occ.	93,4	91,2	100
	STR	6,6	8,8	-
	Total	100	100	100
Ensemble	Occ.	85,2	82,1	99,4
	STR	14,8	17,9	0,6
	Total	100	100	100

Le taux d'occupation déjà élevé (deux sexes confondus) en 1966 évolue en croissance, il passe de 85,2 % à 99,4 % en 1985, après avoir baissé en 1977 à 82,1 %. La baisse des opportunités de travail au cours des dernières années pourrait être un facteur explicatif pour la baisse du taux des STR à partir de 1977 dont la proportion passe de 17,9 % à 0,6 % en 1985.

* Les chiffres de 1985 sont des estimations établies par l'ONS.

En ce qui concerne les femmes demandeuses d'emploi, leur taux est quasiment nul. L'ensemble des femmes actives sont celles qui sont déjà occupées.

La demande d'emploi, des personnes âgées n'émane donc que des vieux de sexe masculin, 98 % en 1966 et 1977.

Même après l'âge de 65 ans, le Recensement de 1977, fait apparaître parmi les demandeurs d'emploi, l'existence de STR 2, ils représentaient 15 % des demandeurs d'emploi pour les hommes et 36,5 % pour les femmes.

Si pour les hommes, cela paraît invraisemblable, pour les femmes par contre cela peut se justifier par certaines raisons matrimoniales, sociales ou autres.

- Répartition de la population occupée âgée de 65 ans et plus par BAE

Pour tous les groupes d'âges et quelle que soit la période, l'agriculture occupe plus de 50 % des vieux, malgré la baisse enregistrée entre 1966 et 1977.

TABLEAU N° 4 - REPARTITION DE LA POPULATION OCCUPEE
MASCULINE SELON LA B.A.E.

Age BAE	R G P H 1977				RGPH 1966
	65-69	70-74	75-79	80 +	65 +
Agriculture	54,6	59,4	62,4	63,4	69,6
BTP	6,6	5,2	2,3	1,7	3,1
Service + Administ.	24,9	24,4	24,3	24,9	19,4
Industrie et Autres	13,9	11,0	11,0	10,0	7,9
TOTAL	100	100	100	100	100

..../...

La tendance globale fait apparaître un glissement de la main-d'oeuvre âgée, de l'agriculture vers les autres secteurs, suite aux effets de l'industrialisation et de l'urbanisation. Un nombre important d'emplois sont créés dans les secteurs des BTP, de l'industrie et des services.

Malgré cette tendance à la baisse, l'agriculture reste la branche qui occupe ^{le plus} de vieux. La deuxième branche est celle des services et administration dont l'évolution à la hausse justifie d'ailleurs avec la contribution des autres branches à savoir, l'industrie et le BTP, l'accroissement du travail des vieux dans l'urbain par rapport au rural entre 1966 et 1977.

B/ - L'ACTIVITE DES JEUNES ENFANTS AGES DE MOINS DE 15 ANS

La mise au travail des enfants avec ou sans rémunération renvoie à l'évolution du rôle et de la place de l'enfant au sein de l'institution familiale et au degré de développement de la société dans son ensemble.

En dépit d'une réglementation sur l'âge minimal au travail, les enfants travailleurs existent. On les retrouve généralement soit dans l'économie domestique, soit dans le secteur informel.

Au plan juridique, la définition de l'activité des enfants ne considère que ceux qui sont occupés.

- Poids de la sous-population des jeunes dans l'activité totale.

En 1985, la sous-population des jeunes âgés de 5 à 14 ans révolus représentait 28 % de la population algérienne totale. 71 % de ce groupe sont scolarisés, 25 % restent inactifs, alors que le reste soit, 4 % sont occupés.

TABEAU N° 1 - CONTRIBUTION* DE LA POPULATION JEUNE A L'ACTIVITE

Année Sexe	RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
Masculin	2,14	0,38	0,63
Féminin	14,06	0,93	0,94
Ensemble	2,61	0,41	0,66

La tendance générale de la contribution des jeunes à l'activité est une baisse en 1966 et 1985.

Le taux de contribution passe de 2,61 % à 0,66 % (deux sexes confondus). Nous notons cependant qu'entre 1977 et 1985, une légère hausse est enregistrée pour faire passer le taux de 0,41 % à 66 %.

- Tendance de l'activité selon le sexe et l'âge quinquennal

La population active jeune étant confondue avec la population occupée, le taux d'activité serait le rapport de la population occupée jeune à la population totale de cet âge.

TABEAU N° 2 - EVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITE DES JEUNES DE MOINS 15 ANS SELON LE SEXE

	RGPH 1966	RGPH 1977	MOD 1985
5- 9 ans Masculin	1,24	0,11	0,11
Féminin	0,58	0,03	0,07
Ensemble	0,92	0,07	0,09
10-14 ans Masculin	6,01	0,86	1,62
Féminin	1,56	0,12	0,15
Ensemble	3,89	0,50	0,90
Ensemble 5-14 ans			
Masculin	3,79	0,50	0,31
Féminin	1,09	0,08	0,11
Ensemble	2,49	0,29	0,47

* Contribution = $\frac{\text{Pop. active jeune de moins de 15 ans}}{\text{Pop. active totale}}$

L'activité selon que l'on considère le groupe 5-9 ans ou le groupe 10-14 ans varie considérablement. Le rapport du taux d'activité du groupe 10-14 ans à celui du groupe 5-9 ans est très élevé ; il est supérieur à 7 pour 1977 et égal à 10 en 1985. La différence d'activité entre ces deux groupes est importante aussi bien en termes relatifs qu'en absolus, quel que soit le sexe.

Le groupe des 10-14 ans occupés en 1985 était estimé à 25.000 contre 2.800 pour les 5-9 ans.

Si, sous l'effet de la scolarisation le taux de contribution des jeunes à l'activité est en baisse, il en est de même pour le taux d'activité. En effet, le taux global d'activité de cette sous-population est passé de 2,49 % en 1966 à 0,47 % en 1985.

- Activité des jeunes selon la strate.

Plus de 90 % des enfants qui travaillaient en 1966 résidaient dans le rural.

TABLEAU N° 3

Strate Age	RGPH 1966			RGPH 1977			MOD 1985		
	S.U.	S.R.	Total	S.U.	S.R.	Total	S.U.	S.R.	Total
6 - 9 ans	1,0	16,4	17,4	0,8	11,2	12,0	-	-	9,9
10 - 14 ans	8,1	74,5	82,6	13,0	75,0	88,0	-	-	90,1
Ensemble	9,1	90,9	100	13,8	86,2	100	-	-	100

Même si relativement la majorité des enfants travailleurs sont concentrés dans la strate rurale, nous notons tout de même un glissement de l'activité vers le secteur urbain entre 1966 et 1977. (Pour 1985, les données ne sont pas disponibles).

.../...

Ce phénomène peut trouver son explication dans l'appartition au cours des dernières années d'activités commerciales diverses de type informel dans les villes d'une part et dans l'effet de la scolarisation dans les campagnes d'autre part.

- Activité des jeunes selon la B.A.E.

En termes absolus et suite à l'effet de la scolarisation en rural, le nombre de jeunes occupés dans l'agriculture a considérablement baissé, il est passé de 60.000 enfants en 1966 à 15.000 en 1984. Cependant, en termes relatifs par rapport aux autres secteurs la tendance est en hausse.

TABLEAU N° 4 - EVOLUTION DE L'OCCUPATION DES JEUNES DE MOINS DE 15 ANS SELON LA BAE

BAE \ Année	RGPH 1966	MOD 1984
Agriculture	67,5	77,9
BTP	2,9	6,3
Service/Commerce	21,0	12,6
Industrie et autres	8,6	3,2

En rapport avec l'activité par strate, l'agriculture est le secteur qui occupe le plus de jeunes enfants 67,5 % en 1966 et 77,9 % en 1984. Le secteur des services et commerces se classe au 2ème rang avec respectivement 21 % de l'emploi total des jeunes et 12,6 en 1966 et 1984. La présence des moins de 15 ans dans les autres secteurs s'avère assez faible ne dépassant pas les 15,8 % (en 1984) tous secteurs confondus.

- Quelques caractéristiques concernant le travail des enfants

- Niveau d'instruction

La tendance observée durant la période 1966-1984 révèle que la quasi totalité des enfants travailleurs sont analphabètes, 99,4 % en 1984 contre 93,2 % en 1966. Ceci explique le lien étroit qui existe entre le travail des enfants et la scolarisation.

- Statut du jeune travailleur

Les jeunes occupés dans certaines activités économiques appartenant surtout au secteur privé sont généralement considérés comme apprentis et ne perçoivent qu'un faible traitement comme rémunération à leur travail.

Cela a été dû à l'inexistence d'une réglementation en matière d'apprentissage qui n'a été instauré qu'à partir de 1981 précisant ainsi les droits et les obligations de l'apprenti et de l'employeur.

- Le travail des enfants en tant qu'activité supplémentaire

L'occupation des jeunes enfants peut concerner parfois, même ceux qui sont scolarisés, notamment en campagne par l'exercice de certaines activités agricoles et domestiques.

CONCLUSION

Les résultats auxquels on peut aboutir à l'issue de cette seconde partie peuvent se résumer ainsi :

- L'activité reste, en 1985, encore à dominante masculine, malgré une montée de la participation des femmes.

- L'activité reste dominante dans la strate rurale quelles que soient les catégories considérées, à l'exception toutefois de la sous-population féminine.

- Les jeunes sont de plus en plus retenus par le système éducatif, ce qui explique l'évolution en baisse des taux d'activité aux jeunes âges.

.../...

- La présence au sein de la population active, d'une fraction non négligeable de personnes âgées de plus de 65 ans, censées être pensionnaires ou à la charge de leurs familles.

- La présence de jeunes actifs d'âge scolaire, notamment dans des activités de type informel.

.../...

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre bilan, les éléments fondamentaux qui se dégagent de l'évolution de la demande sociale d'emploi au cours de la période bi-décennale 1966-1985 peuvent s'apprécier ainsi :

- La demande a suivi l'évolution démographique, évoluant toutefois :

- 1) de 1966 à 1973 à un rythme lent
- 2) de 1974 à 1985 à un rythme accéléré.

- En termes d'effectifs, l'évolution de la demande s'est caractérisée par une croissance continue, jusqu'à connaître un doublement.

- Du point de vue de la répartition par sexe, la demande a connu des changements considérables avec l'entrée de la femme dans les secteurs non agricoles et la réduction du travail agricole. A ce titre, le développement du travail de la femme hors de l'agriculture peut constituer davantage un facteur de libération, qu'une contrainte absolue de revenu devant assurer une subsistance minimale. Cette modification qualitative du travail féminin peut être accentuée dans l'avenir par les sorties du système d'enseignement et de formation.

- Du point de vue de la population active, une amélioration du taux global d'occupation, malgré une croissance rapide de la population active. Le volume des inoccupés s'est stabilisé jusqu'à la fin du Plan 1980-1984.

- L'activité des jeunes de moins de 15 ans subsiste encore en 1985. D'essentiellement agricole, cette activité se déplace vers les autres secteurs.

Elle se trouve être en contradiction avec une politique d'enseignement où la scolarisation est obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.

- L'activité des jeunes âgés de 15 à 24 ans révolus a régressé, relativement, du fait de la rétention scolaire.

.../...

- L'activité des jeunes tous âges confondus reste fortement liée à l'existence du secteur non structuré.

- La reprise d'activités des personnes âgées reste importante du fait de la faiblesse d'une politique de prise en charge de la population inactive.